

T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS
Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89
Mél. : cftcfae@free.fr - Site : <http://cftcrgf.free.fr>

N ° 122 - Le 10 Avril 2009

Mobilisation du 1^{er} mai 2009 : La CFTC et l'ensemble des organisations syndicales réaffirment leur détermination



Communiqué des organisations syndicales de la Fonction publique

Dans le prolongement des puissantes journées d'action des 29 janvier et 19 mars, les organisations syndicales de la Fonction Publique s'inscrivent pleinement dans l'appel interprofessionnel du 30 mars « à faire du 1^{er} mai un nouveau temps fort de mobilisation pour peser sur le gouvernement et le patronat » et dans les mobilisations communes en cours.

Elles soulignent que pour la Fonction publique, le gouvernement persiste à refuser d'ouvrir de véritables négociations sur les demandes formulées par l'ensemble des organisations syndicales concernant les salaires, l'emploi public et les missions.

Elles constatent au contraire la poursuite de la politique régressive du gouvernement, encouragée par le patronat, dans un contexte de crise qui appelle plus et mieux de service public tant pour les usagers que pour les personnels.

En cohérence avec l'appel interprofessionnel, elles appellent donc les syndicats et les personnels :

- à construire dès maintenant la journée de mobilisation du 1^{er} mai, en poursuivant et amplifiant les mobilisations en cours auxquelles elles apportent leur soutien.
- à impulser des mobilisations sous des formes diversifiées, dans tous les territoires, en articulation avec les initiatives interprofessionnelles afin d'organiser les solidarités (motions, pétitions, rassemblements, manifestations, interpellations des préfets et des parlementaires,...).

Avec les personnels, elles continuent d'exiger :

- ▶ L'arrêt de la politique aveugle de suppressions d'emplois et un moratoire immédiat sur celles contenues dans le budget 2009,

- ▶ Le retrait des articles relatifs à « *l'accompagnement financier des mobilités* », au « *bénéfice de la réorientation professionnelle* », à la « *généralisation du cumul d'emplois à temps non complet* » et au « *remplacement et intérim* » du projet de loi relatif à la mobilité
- ▶ Le retrait de projets porteurs de lourds reculs pour la population et les personnels, et qui se traduisent notamment par des délocalisations et des fermetures massives de services de proximité, et l'aggravation des conditions de travail,

Avec les personnels, elles demandent l'ouverture de négociations portant sur :

- ▶ L'augmentation significative de la valeur du point et la réévaluation de l'ensemble de la grille indiciaire pour améliorer la carrière des agents,
- ▶ Les moyens nécessaires à la pérennisation du financement des missions publiques en lieu et place de l'actuelle politique d'austérité imposée aux services de l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements hospitaliers.

Face à la révision générale des politiques publiques (RGPP), elles rappellent leur détermination pour le développement de services publics de qualité, dotés de tous les moyens nécessaires pour répondre encore mieux aux besoins sociaux et de solidarité.